

Travaux budgétaires du CONSEIL PROVINCIAL

Quelques enjeux et projets majeurs
pour la Province de Hainaut en 2017

ADHESION_{2.0}

Nous participons tous à L'ADN PROVINCIAL !



Province de
HAINAUT

INTRODUCTION

Un budget, ce n'est pas seulement des recettes et des dépenses. Derrière la froideur des chiffres, il y a des idées, des projets, des actions... Un large faisceau d'initiatives déployé par les services provinciaux sur l'ensemble du territoire hainuyer.

Outre l'équilibre financier, atteint pour la septième année consécutive, l'exercice 2017 confirme l'émergence de la supracommunalité au coeur des pratiques provinciales avec, déjà, 3 500 interventions répertoriées. L'ambition, à terme, au travers d'un million supplémentaire inscrit au budget, est de rassembler la diversité des acteurs territoriaux (province, communes, groupements de communes, associations) au sein d'une gouvernance multi-niveaux.

Autre balise du budget 2017, le Plan Stratégique et Opérationnel ADhésioN a accouché d'une version 2.0. A côté des processus globaux - les activités récurrentes menées par les institutions -, il met en évidence les nombreux projets d'amélioration et d'innovation qui alimentent en permanence la dynamique provinciale et fortifient son ADN. Ceux-ci ont été largement évoqués et commentés en Commissions du Conseil provincial au cours de la session budgétaire d'automne dont ce document constitue la synthèse.



ENSEIGNEMENT ET FORMATION

A travers son vaste réseau d'écoles, la Province prend une part active dans l'offre d'enseignement de qualité et de proximité indispensable au développement du Hainaut et à l'épanouissement des Hainuyers. Cette implication se manifeste également à travers les Centres psycho-médico-sociaux. Les 17 Cpms provinciaux touchent 92 400 élèves dont 80 % fréquentent le réseau communal. Leur rôle a été précisé par un Décret de 2006. Il concerne, entre autres, l'orientation scolaire et professionnelle, le repérage des difficultés, le diagnostic et la guidance, le soutien à la parentalité, la mise en place d'actions de prévention ainsi que l'éducation à la santé.

Au fil des ans, l'Institut provincial de Formation s'est imposé comme un acteur majeur dans son secteur et pas seulement en province de Hainaut. En 2016, il a accueilli plus de 13 000 étudiants de tous bords : fonctionnaires des pouvoirs locaux, aspirants policiers, pompiers et ambulanciers... Autant de métiers directement au service et au contact de la population. La supracommunalité se mesure ici à l'aune des 35 000 heures de cours dispensées au bénéfice des pouvoirs locaux. Certaines formations sont organisées sur mesure comme l'apprentissage à la conduite de véhicules prioritaires ou dans le cadre d'une convention avec les communes comme l'initiation à l'internet pour les seniors à Tournai.

Dyspositif

Non, il ne s'agit pas d'une énième réforme de l'orthographe. Derrière ce mot valise, fruit de la contraction du préfixe « dys » et « dispositif », se cache un important projet de remédiation de la dyslexie, dyscalculie, dyspraxie et autres troubles de l'attention qui handicapent bon nombre d'élèves dans leur trajectoire scolaire. L'objectif est de permettre une détection et donc une prise en charge précoce du problème grâce à une collaboration entre l'enseignant, première sentinelle de sa classe, et les intervenants

des Centres pms. Cinq écoles pilotes se lancent dans la démarche dont l'Ecole d'application provinciale de Morlanwelz. Rien n'est irrémédiable : Agatha Christie, Albert Einstein, Mozart, Churchill, Walt Disney, Carl Lewis et bien d'autres ont fait de leur déficit un « dys » sur dix !

Le campus numérique : une réalité

Petit à petit, le campus numérique tisse sa toile dans l'enseignement secondaire provincial . D'ici peu, l'ensemble des implantations seront interconnectées grâce à un vaste réseau dont la colonne vertébrale est constituée d'une connexion en fibre noire sur laquelle peuvent se greffer des ramifications hertziennes. Les possibilités sont vastes, presque illimitées. Pour en profiter au mieux, une cellule e-services a été constituée. Et les idées ne manquent pas. Une application de co-voiturage verra bientôt le jour au profit des étudiants de la Haute Ecole provinciale Hainaut-Condorcet. On pourra également télécharger en ligne une bibliothèque de logiciels, livres de droit pour la plupart. Déjà présent dans les auditoriums, l'e-learning s'invite dans les classes pour y moderniser les pratiques. Plus que jamais, l'enseignant d'aujourd'hui doit avoir la fibre... optique !

Les élèves ont la bougeotte

Bien installé dans l'enseignement supérieur et universitaire, le programme européen Erasmus s'ouvre depuis peu aux élèves du secondaire. Plusieurs écoles provinciales ont déjà saisi cette opportunité qui leur était offerte de « délocaliser » une partie de la formation dans d'autres pays de l'Union. En 2017-2018, l'Horeca et le tourisme viennent s'ajouter aux sections coiffure, esthétique et automation. Les pays cibles sont l'Italie, l'Espagne, le Portugal et Malte. Cinq établissements s'y impliquent. Ils enverront en moyenne six élèves par stage. Des élèves qui n'ont pas toujours l'occasion de voyager. Outre le développement des compétences et la mobilité professionnelle, Erasmus + c'est aussi une vitrine culturelle et une formidable expérience personnelle.

A la Haute Ecole provinciale Hainaut – Condorcet, on optimise les procédures.

C'est l'objectif d'une série de logiciels dont GESTAC, développé en collaboration avec l'UMons pour gérer la «carrière» des étudiants, depuis l'inscription jusqu'à l'édition du diplôme. Pour le personnel administratif, ce nouvel outil facilite l'application concrète des directives émanant du Décret Paysage : unités d'enseignement, programme annuel d'études, étudiants en mobilité, réorientations,... Il produit également tous les documents à destination des 9 000 étudiants : relevés de notes, bulletins, attestations diverses, etc.

Le service Web MyCondorcet leur donnera accès à toute une série d'informations (programme annuel d'études, allocations, etc.) et Hyperplanning permettra de visualiser, en temps réel, les horaires personnalisés, les lieux de cours, etc. Le campus numérique inscrit ainsi la Haute Ecole provinciale parmi les plus branchées !

L'École du Feu déménage

La mise en oeuvre de la réforme de la sécurité civile aura pas mal d'impact au niveau de la formation. Tout candidat doit désormais posséder le Certificat d'Aptitude Fédéral (CAF) pour postuler au sein d'une zone de secours. La formation de base des sapeurs pompiers passe de 130 à 264 heures. Les adolescents de 16 et 17 ans peuvent désormais obtenir le brevet de cadet-pompier qui, outre certaines dispenses, leur ouvre les portes des casernes.

Pour faire face à cette expansion, l'École du Feu déménagera bientôt sur le site de Hainaut Sécurité à Bauffe où elle organise déjà les exercices pratiques et une partie des cours théoriques. Elle sera rejointe par l'École des Secouristes Ambulanciers afin de renforcer la collaboration entre filières rouge et blanche. Pour accueillir les nouveaux venus, Hainaut Sécurité prévoit la construction d'un Centre d'affaires. Celui-ci sera également ouvert aux partenaires extérieurs comme le Centre Expert'Crise, un projet mené conjointement par l'Institut provincial de Formation du Hainaut et l'UMons avec l'appui du Fonds Social Européen. Cette réorganisation permettra d'offrir plus d'espace à la formation policière - en forte hausse également - sur le site de Jurbise.

CULTURE ET TOURISME



L'année 2016 s'est terminée en apothéose pour le secteur de la Culture avec l'inauguration du site du Gazomètre qui regroupera l'ensemble des activités de la lecture publique et les services administratifs. Plus que jamais, la Province entend défendre partout le principe d'éducation permanente et de libre expression qui guide sa politique depuis un siècle. Mais elle n'est pas seule. Les Centres Culturels locaux et les acteurs associatifs sont et restent des partenaires précieux pour toucher les différents publics. Tout comme les Maisons du Tourisme en matière d'attractivité du territoire.

En route vers l'e-tourisme

La transition numérique est en marche. Et elle révolutionne les pratiques. A côté des traditionnels guichets d'accueil, brochures papiers, visites guidées, ... de nouveaux outils ont vu le jour (applications pour smartphones, réseaux sociaux, ...). Comme l'e-commerce ou l'e-learning, l'e-tourisme a le vent en poupe. Le Code wallon du Tourisme fait précisément de l'Animation Touristique de Territoire (ANT) l'un des enjeux majeurs pour les années à venir. Avec l'aide de la Wallonie, la Fédération provinciale du Tourisme s'est dotée d'un animateur numérique pour encourager et aider les différents opérateurs à mettre en place leur stratégie 2.0. Plus que jamais, le paysage touristique se dessine sur la toile !

Le réseau points-noeuds s'étend

L'année 2016, dédiée au vélo, aura laissé pas mal de traces en Hainaut (circuits, haltes « Bienvenue Vélo » ,...). Elle a aussi suscité de nouveaux projets. A l'image de la Flandre, la Wallonie picarde et la Botte du Hainaut se sont dotées d'un réseau de points-noeuds qui multiplie les possibilités d'escapades sur deux roues et favorise la mobilité douce. Entre les deux subsiste un « no bike's land » que la communauté de territoires du Coeur de Hainaut a entrepris d'occuper. Elle a chargé l'intercommunale IDEA et la Province, via Hainaut Rando , de dessiner un

schéma d'aménagement d'itinéraires. Le projet a accouché d'un réseau virtuel de 670 km. La dynamique est enclenchée. Il reste maintenant à la concrétiser sur le terrain, avec la collaboration de l'ensemble des partenaires, à commencer par les communes.

Des bibliothèques à la page

Le Décret sur la lecture publique prévoit que les opérateurs d'appui ont l'obligation de créer et gérer un catalogue collectif reprenant les fonds de toutes les bibliothèques de leur territoire. La Bibliothèque centrale provinciale a été pionnière en la matière via son site Bookle, le tout premier catalogue informatisé en Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais l'outil a vieilli et, aujourd'hui, il ne répond plus aux exigences légales. La priorité est donc de le moderniser.

Mais pas n'importe comment ! Outre l'accessibilité en ligne, la nouvelle plate-forme doit être accessible par le portail Samarcande de la Fédération et offrir aux usagers une série de services en ligne : de la réservation au téléchargement de livres numériques en passant par les alertes SMS de disponibilité ou d'échéance de prêt. L'enjeu est de répondre aux attentes des nouvelles générations et de maintenir un service de qualité au profit des opérateurs locaux de la lecture publique.

ACTION SOCIALE



A travers l'opération «Handicap et Vous ?», la Direction générale de l'Action sociale part en campagne dans les communes. Au programme, diverses animations dans le but de sensibiliser la population, du plus petit au plus grand, à la situation de handicap. Cela va de la découverte du handisport au parcours de mobilité et d'accessibilité urbaine, en passant par des ateliers pédagogiques, des tables de réflexion ou encore un spectacle théâtral interactif pour les tout-petits.

En plus de l'organisation d'événements de sensibilisation au handicap destinés à toucher un maximum de public - les journées «Ensemble avec les personnes extraordinaires», les rencontres «Extra Kids» dans les écoles, les stages de vacances «Extra Weeks», etc. - la DGAS continue la gestion des établissements d'enseignement spécialisé, des Instituts Médico-Pédagogiques (IMP) et des Entreprises de Travail Adapté (ETA). Ces deux derniers font d'ailleurs l'objet d'un plan d'actions qui aboutira en 2017.

Une nouvelle gestion des heures supplémentaires

Le secteur des IMP provinciaux représente 80% de l'action sociale en Hainaut, soit 1280 agents dont de nombreux éducateurs qui s'adaptent aux horaires de jour, de nuit et de week-end, si un service d'hébergement est proposé. Devant les contingences liées à ce métier difficile, le plan d'actions des IMP s'attèle à mieux organiser les prestations des éducateurs et leurs horaires et à créer un «pool» mobile pour leur remplacement, en interne, en cas d'absences inférieures à un mois. En ligne de mire : une unification des pratiques et surtout le bien-être des bénéficiaires !

Assurer l'avenir des ETA

La Province de Hainaut gère cinq ETA, ces entreprises d'économie sociale dont la spécificité est d'employer majoritairement des personnes souffrant d'un handicap. Même si l'objectif de base est d'éviter l'exclusion des plus fragiles, on ne peut plus ignorer



la nécessité d'une rentabilité économique face à une concurrence rude ou à une conjoncture défavorable (Métalgroup à Marcinelle a, par exemple, perdu 15% de son chiffre d'affaires suite à la fermeture de Caterpillar). Le principal but du plan d'actions est, pour chaque ETA, de clarifier les rôles et les services rendus par l'entreprise pour accroître sa rentabilité, se diversifier, améliorer sa visibilité, fidéliser la clientèle, tout en garantissant son rôle de vecteur d'intégration sociale et d'emploi durable.

SPORT



Avec, principalement, les stages sportifs, les animations en centres de vacances et le sport pour tous, Hainaut Sports contribue largement et depuis longtemps à la politique de supracommunalité. En 2016, le service a été réorganisé, avec une nouvelle répartition géographique des équipes à présent installées à Charleroi, Havré et Tournai. La mise en place de la cellule handisports, qui représente un peu plus de 50 % du budget total de l'institution, marque un tournant dans l'évolution politique provinciale.

Vers une meilleure intégration

2017 verra l'affirmation de ce secteur et l'amélioration constante de l'intégration de la personne handicapée dans des structures sportives classiques. Ainsi, un label «Extra Club» récompensera les clubs qui s'engagent à accueillir des enfants porteurs de handicap. Un travail de détection de talents sportifs sera réalisé dans différentes institutions en vue, notamment, de former une équipe provinciale pour les prochains Special Olympics, une compétition pour enfants et adultes présentant une déficience intellectuelle. Autre exemple, la création d'un club de joëlette, un fauteuil de randonnée pour personnes à mobilité réduite, qui implique l'entraide avec des personnes valides.





ECO-DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Que ce soit en matière de santé, d'aide au développement économique ou de travaux publics, cet axe provincial d'envergure travaille au quotidien avec de nombreuses communes hainuyères. La diffusion de brochures sur l'éducation à la santé, la valorisation du patrimoine arboré ou encore les campagnes d'évaluation de la qualité des eaux et de détection du radon marquent ce lien étroit avec l'ensemble des pouvoirs locaux.

Une alimentation durable et transfrontalière

Le secteur agroalimentaire est défini comme prioritaire par la stratégie Europe 2020. Dans le cadre de l'appel à projets FEDER – Interreg V, l'Observatoire de la Santé du Hainaut a introduit le dossier franco-belge AD-In , pour Alimentation Durable Inclusive. Ce projet définit une stratégie visant à rendre l'alimentation durable accessible à tous et en particulier aux personnes les plus vulnérables. Comment ? En favorisant les circuits courts sur le territoire transfrontalier (Hauts de France/ Hainaut), une zone où la pauvreté concentrée sur les familles est la plus élevée.

Hainaut Développement met également l'accent sur l'agroalimentaire avec un projet transfrontalier qui réunit treize partenaires et six partenaires associés. Il se concentre sur la stimulation de l'offre et la demande de produits locaux de façon à assurer une alimentation plus durable et à créer des outils transfrontaliers innovants. Tous les acteurs du secteur agroalimentaire sont visés : du producteur au consommateur, en passant par les transformateurs et les distributeurs.

On respire mieux !

Hainaut Vigilance Sanitaire va mener un projet de recherche, subsidié par la Wallonie, pour diminuer les risques de contamination liés à l'air dans l'ensemble des bâtiments publics, à commencer par les publics sensibles (enfants, personnes âgées, etc.). L'objectif est de promouvoir des règles de bonne pratique pour

supprimer l'usage de produits potentiellement nocifs, réduire les pollutions intérieures occasionnées par le bâtiment et sensibiliser à l'aération adéquate des locaux. Dans un premier temps, le processus sera mené dans le cadre spécifique des écoles, avant de s'étendre à l'ensemble du grand public.

Des outils et des hommes

Depuis le départ des routes provinciales vers la Wallonie, le nombre d'interventions sur les cours d'eau s'est considérablement développé. Pour faire face aux besoins, Hainaut Ingénierie Technique vient de faire l'acquisition de deux engins révolutionnaires. Le premier est un tracteur équipé d'un mât de grue télescopique. D'apparence anodine, ce mastodonte de 200 CV est capable de véritables prouesses comme se mouvoir latéralement (ou presque) ou foncer à 70 km/h pour débloquer une situation. L'autre acquisition est plus inhabituelle. Il s'agit d'un drone qui permettra de survoler les zones à risque pour y voir plus clair. Trois agents de HIT viennent de suivre une formation pour décrocher leur brevet de pilote.

SERVICES D'APPUI

Un recrutement de qualité

La Province est, et de loin, le premier pouvoir local en Hainaut. Et malgré les mesures de maîtrise de la masse salariale, ses besoins en termes de recrutement restent importants. Pour améliorer le processus de sélection des candidats, et donc la qualité des futurs agents, l'Inspection des Ressources humaines modernise ses pratiques. Objectif : décrocher la certification « Selor » qui garantit le professionnalisme des membres du jury. On ne naît pas examinateur, on le devient ! Dans un deuxième temps, il s'agira de revoir l'organisation des examens, moyennant une réforme du statut. L'idée est d'opérer une présélection permanente des candidats sur base du diplôme (secondaire, baccalauréat, universitaire), à l'aide d'un logiciel de testing (connaissances générales, questionnaire psychotechnique,...). En fonction des besoins spécifiques, d'autres épreuves portant sur les aptitudes propres au poste à pourvoir seront organisées et accessibles aux présélectionnés.

Le patrimoine sécurisé

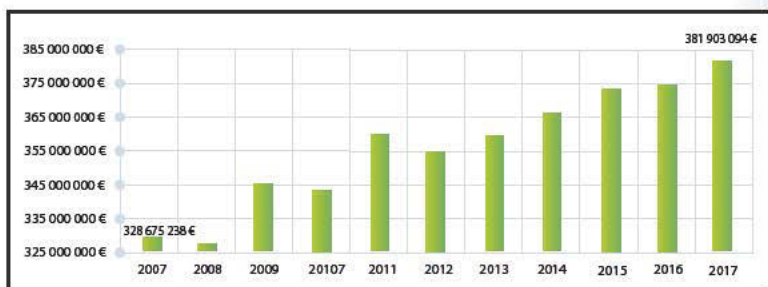
La législation en matière de bâtiment ne cesse d'évoluer. Un exemple : la performance énergétique (PEB). D'ici 2021, toute nouvelle construction devra afficher un standard Quasi Zéro Energie. Les exigences sont renforcées y compris pour les rénovations importantes. Le Service Technique des Bâtiments et Constructions (devenu Hainaut Gestion du Patrimoine) dispose d'une enveloppe de 20 millions d'euros, répartis en proportion égale entre le budget extraordinaire et le budget ordinaire. Il opère dans la cadre d'une planification triennale. Le fil conducteur pour les années à venir sera la mise en conformité et en sécurité de l'ensemble du patrimoine bâti et non bâti. Une priorité absolue. En 2016, 70 % des investissements y avaient été consacrés. L'effort atteindra 85 % en 2017

UN BUDGET EN LEGER BONI POUR LA SEPTIEME FOIS

Le budget 2017 a été voté par le Conseil provincial en sa séance du 1^{er} décembre 2016. Il prévoit 381,9 millions d'euros de dépenses au service ordinaire (un taux inédit) et présente une situation en léger boni à l'exercice propre : 4,6 millions avant prélèvements et 59 145 € à l'issue de ceux-ci (prévoyant notamment un transfert de 2,9 millions d'euros de l'ordinaire vers l'extraordinaire pour préserver une capacité d'investissement).

Ce budget est placé sous le signe de la supracommunalité. Il prévoit une somme spécifique d'un million d'euros pour le soutien à des projets portés par plusieurs communes ou un territoire. Cette somme s'ajoute aux quelques 17 millions déjà recensés en faveur des pouvoirs locaux (dont 6,5 millions pour le co-financement des zones de secours).

La stabilité structurelle retrouvée permet d'ouvrir ce dialogue nouveau avec les communes et de poursuivre le plan provincial de législature visant à investir 27 millions dans plusieurs grands projets supralocaux (Cité des métiers à Charleroi, Gazomètre à La Louvière, Eurometropolitain ecampus à Tournai et Hainaut Sécurité en région montoise).



*Une réalisation du Service de Communication
de la Province de Hainaut*



ADHESION 
Nous participons tous à L'ADN PROVINCIAL !